



L'European City Facility (EUCF) soutient les communes, les syndicats et autres groupements de municipalités de l'U-27 et du Royaume-Uni dans l'élaboration de stratégies d'investissement pour accélérer la mise en œuvre de leurs plans d'action en matière d'énergie et de climat.

La première phase de candidature se poursuivra **jusqu'au 2 octobre 2020. Trois autres phases suivront, qui se dérouleront en 2021 et 2022.**

Comment postuler?

Le processus de candidature comprend deux étapes: la vérification de l'éligibilité et la candidature complète. Le contrôle d'éligibilité est effectué à l'aide d'un questionnaire simple et automatisé auquel les candidats (commune ou syndicat) peuvent répondre directement en ligne. Il vérifie si les candidats sont éligibles pour solliciter un soutien financier de l'EUCF. Les candidats éligibles peuvent ensuite remplir le formulaire de candidature en ligne. Dans celui-ci, vous devez expliquer brièvement quel projet vous souhaitez mettre en œuvre dans le domaine de l'énergie durable et comment vous prévoyez de développer votre concept d'investissement dans le cadre de l'EUCF.

La candidature en ligne est activée jusqu'au 2 octobre 2020, 17h00 et peut être démarrée [ici EUCF online application](#).

Les candidats potentiels et les parties intéressées peuvent trouver toutes les informations dont ils ont besoin sur le processus de candidature sur le [site web de l'EUCF](#). Pour des questions spécifiques, vous pouvez contacter le [Helpdesk EUCF](#) (en anglais) ou l'expert national du Luxembourg Rainer Teelar (ce.luxembourg@eucityfacility.eu).